

14 Provinces

Ngounie/Département de la Dola/Inondations

La rivière Rembo sort de son lit au village Fera



Des véhicules coincés de l'autre côté de la rivière, qui a totalement inondé la route.



Ce pont, surdimensionné par rapport à l'ancien, a été "ignoré" par la furie des eaux.



C'est à cet endroit que la route a commencé à se couper.

F.M.MOMBO

Libreville/Gabon

LA nouvelle a surpris plus d'un, notamment les transporteurs opérant dans le secteur: la rivière Rembo, à 12 km de la commune de Ndendé, sur la route menant à Mouila, est sortie de son lit le lundi 18 avril 2016, entravant ainsi la circulation sur cet axe routier qui compte parmi les plus fréquentés de la province de la Ngounié.

A certains endroits, on aurait cru se trouver au bord d'un grand lac. De chaque côté de la grande rivière, des véhicules stationnés et des passagers meurtris par la faim, la soif et surtout impuissants face au spectacle qui s'offrait à leurs yeux. Des ingénieurs sont également restés impuissants face au déchaînement des éléments de la nature.

L'entreprise adjudicataire du chantier de construction de cette route a beau



Un engin de Séricom tentant de sauver, en vain, un camion qui voulait défier les forces de la nature.



Un véhicule totalement englouti par les eaux. Ses passagers ont dû nager pour regagner la rive.

s'atteler, avec l'aide de ses engins lourds, à créer des passages d'eau, rien n'y a fait, car l'eau atteignait des niveaux jamais égalés à cet endroit, voire sur l'ensemble de ce tronçon routier.

En effet, si cette voie de communication est souvent noyée sous les eaux à chaque averse, les travaux entrepris par la société Séricom-Gabon, en charge de la construction de l'axe Ndendé-Mouila en béton bitumineux, a tout de même apporté des modifications qui ont impacté négativement le cours d'eau.

La dernière averse de la nuit de dimanche 17 à lundi 18 avril 2016, tombée en amont de cette rivière, a aggravé la situation. Elle a provoqué une crue d'une importance jamais vue sur les lieux depuis plus de 30 ans, selon des anciens.

Celle-ci a inondé non seulement la route, mais également toutes les plaines environnantes. La particularité de ce phénomène, que les spécialistes qualifient pourtant de naturel, est que les éléments arrivent en grande quantité et

au même moment. On dirait un mini Tsunami! A preuve, ce qui s'est passé dans l'après-midi de mardi, alors que les eaux semblaient avoir baissé de volume.

Une voiture, conduite par un téméraire, en tentant de traverser l'un des lieux inondés, s'est retrouvée, au milieu du gué, prisonnière d'une grosse vague, au point que tous ses occupants, pris au piège, ont fini par rallier la berge à la... nage.

Ce phénomène n'a épargné personne, pas même les

engins lourds des travaux publics. Tous ceux qui ont voulu défier la crue se sont trouvés plantés au milieu de ces eaux qui déferlent jusque dans les plaines de Féra.

Interrogés à ce sujet, les plus vieux habitants du village Féra, situé à environ un km de la Rembo en crue, laissent entendre que ce phénomène intervient tous les 40 à 50 ans. « La dernière fois que l'on a vécu une telle catastrophe ici date de 1975 », a rappelé l'un d'entre eux, apparemment sereins.

« Tout ce que l'on peut faire, c'est attendre que les crues cessent pour réparer les dégâts qu'elles auront causés. Car même si on met les buses, elles ne vont pas travailler, dans la mesure où ce n'est pas un phénomène annuel ou décennal. Personne ne pouvait s'y attendre », ont déclaré des ingénieurs trouvés sur place.

Face à une telle colère de la nature, ce sont plusieurs activités, notamment économiques, qui vont prendre un coup. Car cette route dessert non seulement les provinces de la Ngounié et de la Nyanga, mais également le Congo-Brazzaville dont la frontière est à environ 60 km de la rivière Rembo.

Reste à attendre que la situation rentre dans l'ordre pour que les habitants de cette partie du territoire ne soient pas privés de certains produits de consommation courante. Lesquels passent par cette voie de communication en provenance de Libreville, avant d'arriver chez eux.

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Session budgétaire de la commune

Le budget adopté à la somme de 496 572 859 francs



Une vue des officiels, dont le gouverneur de province, Ngueba Koumba (2e à droite) lors des débats.



Photo du milieu : A droite, l'édile de la commune, Roger-Valère Ayimambenwé lors de son mot de circonstance.



Photo de droite : Un instant du vote des conseillers lors de la délibération.

Esaië NDILOROU

Lambaréné/Gabon

LE budget primitif 2016 de la commune de Lambaréné, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 496 572 859 francs, a été adopté par le conseil municipal en session consacrée à ce sujet, tenue dernièrement à l'Hôtel de ville local.

De nombreuses personnalités ont pris part à cette session budgétaire, dont le

gouverneur de province, Michel Ngueba Koumba, à qui le maire de Lambaréné, Roger-Valère Ayimambenwé a eu ces mots aimables: « J'ai l'honneur de vous souhaiter, au nom du bureau et en mon nom, la bienvenue, Monsieur le gouverneur, au moment où vous démarrez votre magistrature dans la nouvelle fonction de représentant du chef de l'Etat dans notre province, et plus particulièrement dans notre ville. L'ensemble des conseillers municipaux, à l'occasion de cette première rencontre,

vous souhaitent plein succès dans votre mission qui est celle de garantir la paix, la sécurité, et de soutenir le développement de notre province et, partant, de Lambaréné».

Il a, ensuite, décliné l'objet de cette session: « consacrer à l'examen et à l'adoption du projet du budget primitif de l'exercice 2016. Cet exercice qui exige de la rigueur, de la prudence et de la vision n'a pas été des plus faciles».

Roger-Valère Ayimambenwé s'est ensuite réjoui de ce que le budget primitif

2016 ait connu une augmentation de 60 000 000 de francs, grâce aux efforts de recouvrement des recettes. Le budget de l'exercice précédent était de 418 002 644 francs et a permis la réalisation de certaines actions au profit de la commune. Mais le fait que Lambaréné ait été victime d'un violent sinistre ayant dévasté de nombreuses habitations et édifices publics, a interpellé sur la nécessité de disposer des mécanismes de prévention, pour faire face à ces phénomènes et parer à leurs

conséquences.

« Le sinistre qui s'est abattu le 17 février 2016, a permis de nous démontrer notre vulnérabilité et notre fragilité sur le plan social, et la nécessité de prévoir ce genre de catastrophe naturelle », a déploré le maire. C'est dans ce sens que le conseil a reçu avec joie les avancées obtenues par le sénateur Zéphyrin Rayita auprès des départements de l'Intérieur et de la Défense, en vue de l'implantation d'une base des pompiers à Lambaréné. La session a eu à débattre

de la délibération autorisant le maire de la commune à négocier et à signer une convention avec le groupe Toyota Gabon, pour la fourniture de deux mini-bus de marque Hyace pour le transport urbain, en vue de l'amélioration de la circulation intra-muros des populations.

Présents à la session, les auxiliaires de commandement (chefs de quartiers), de leur côté, ont accueilli avec satisfaction l'augmentation de leurs indemnités de service.